

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

COMPTE RENDU DU 12 avril 2019

Président : Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, VALETTE Michel, CHANUT Nathalie, , FAURE Monique, SAUZEE Georgette, CHAMBON Gilbert, CURINIER Serge

Absents excusés :

Désignation du secrétaire de séance : Mme

est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation des comptes Administratif et des Comptes de Gestion 2018,
- 2) Vote du Budget 2019 et affectation des résultats,
- 3) Participation au Fonds Unique Logement
- 4) Questions diverses.

1) Approbation des comptes Administratif et des Comptes de Gestion 2018,

Compte Administratif 2018 :

Fonctionnement :

Recettes : 3292,70 €

Dépenses : 2707,30 €

Excédent : 2774,49 €

Résultat de clôture de l'exercice : 2774,49 €

Le compte administratif est présenté au vote par un membre du Conseil d'Administration, Monsieur Michel VALETTE. Après délibération et vote, le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion et donne quitus à M. Le Président.

Présentation et vote des Budgets 2019 :

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le budget du CCAS. Ce budget ayant été visé préalablement par Mme VAZQUEZ, Trésorière du Cheylard.

Le Conseil d'Administration, après délibération, vote à l'unanimité le budget primitif 2019.

Budget primitif 2019 :

Fonctionnement : 5774,49 €

Recettes et dépenses équilibrées à : 5774,49 €

3) Participation au FUL

Monsieur Le Président propose au Conseil d'administration de contribuer au Fonds Unique de Logement (FUL) pour l'année 2019.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte cette proposition

4) Questions diverses,

La séance est levée à 17 h 50

Le Président,
GIROT Thierry